



## ASC : 800 € de plus grâce à la CFDT !

22 millions d'euros débordent des réserves du CSE !

Pour la CFDT, un Comité Social et Économique (CSE) a vocation à redistribuer ses réserves. Depuis plus de 4 ans, vos élus CFDT réclament l'attribution sans délai de 1 000€ supplémentaires sur votre compte personnel ASC.

La CFDT a été partiellement entendue puisque le CSE a voté un abondement exceptionnel de 800 € du compte personnel de chaque salarié d'ici fin février.

C'est un bon début, mais c'est loin d'être suffisant ! Le montant total des réserves du CSE représente plus de 3 300€ par salarié SCE.



Cet argent ne tombe pas du ciel ! Notre entreprise le verse au CSE, qui selon ses choix, le redistribue aux salariés dans le cadre des ASC. Les élus CFDT déplorent qu'une grande partie soit conservée pour être redistribuée juste avant des élections de représentants des salariés.

## Toujours plus d'espaces dynamiques à SCE !

Après la région parisienne et Sophia Antipolis, ils arrivent sur le campus de Cesson-Sévigné.

Mais en quoi consiste exactement cette notion ? Selon les explications de la direction, un espace dynamique se définit par quatre principes :

- **Le partage des positions de travail** : le salarié n'a pas de position attitrée, il occupe une position le temps de sa présence journalière sur site, puis la libère sans laisser de trace de son passage. À Cesson le taux de partage de position prévu est de 6 places pour 10 salariés.
- **Un environnement de travail ouvert** : il s'agit de positions de travail en espaces ouverts (open spaces) associées à des espaces complémentaires pour se concentrer, échanger, s'isoler...
- **Un lieu d'ancrage pour chaque équipe** : c'est une zone privilégiée et identifiée sur un plateau pour les salariés d'une même équipe.
- **La possibilité d'identifier des positions fixes** : elles sont personnellement attitrées selon les situations individuelles, les besoins spécifiques d'une activité ou d'un métier. À Cesson, la direction n'a pas souhaité offrir cette possibilité de position fixe (hors préconisation médicale).



Les élus CFDT considèrent que la qualité et les conditions de vie au travail ne sont pas prises en compte dans le projet immobilier à Cesson.

La CFDT regrette :

- le manque de vérification de l'adéquation des métiers aux espaces dynamiques. Quid de la confidentialité, des longues heures sous casque, de l'environnement bruyant, ou de la nécessité de concentration ?
- l'absence d'analyse des relations entre les équipes afin de détecter ce que le nouvel aménagement modifiera dans les collectifs de travail.
- l'insuffisance de la prise en compte des situations personnelles.

Ainsi, malgré les demandes des élus CFDT, tous les collègues, même ceux présents quotidiennement sur site **devront réserver une place tous les jours sans garantie de retrouver la même**. De même, des personnes ayant un siège ergonomique réglé à leur pathologie devront apposer leur nom sur leur siège pour le retrouver à leur retour en espérant qu'il ne sera pas dérégulé. **Il ne manquerait qu'un traceur GPS pour être sûr de retrouver son siège !**

Nous le voyons, tout ce qui devrait participer à de meilleures conditions de travail ne sera pas étudié, alors que la vie quotidienne au bureau est déjà dégradée pour nombre de salariés par la surcharge de travail et les multiples réorganisations.

Les élus CFDT ont demandé une expertise afin d'avoir un regard extérieur capable d'analyser tous ces risques. Cette demande a été rejetée par les élus de la CFE-CGC.

Les tables de ping-pong et les babyfoots, aussi distrayants soient-ils, n'amélioreront jamais les conditions de travail. **Encore une fois, au lieu de traiter les impacts en amont, ils le seront à posteriori, au cas par cas, au bon vouloir de la direction avec des délais et donc des dégâts occasionnés sur la santé du salarié.**

## Des frigos déconnectés

540 salariés sur le nouveau site de Sophia alimentés par un frigo connecté...

Le choix revendiqué des élus du syndicat majoritaire au CSE de SCE est d'être autonome dans la gestion de la restauration. Sur le site des Triades, en réponse au besoin des 540 salariés (dont 280 de SCE), le CSE de SCE propose un frigo connecté ayant une capacité de 75 repas par jour.

Les élus CFDT considèrent que ce frigo connecté n'est pas adapté aux besoins de restauration du site des Triades.

De plus, ce frigo à Sophia souligne l'inégalité de traitement dans l'accès à une restauration de proximité entre les salariés de SCE. En effet, des travaux sont en cours pour la réouverture des restaurants de Stadium et du Calydon à Cesson, ce qui est bien normal pour les salariés de ces sites. Mais rien de comparable n'est proposé sur les autres sites. Cette inégalité de traitement est la conséquence des choix de la CFE-CGC et de la direction.



Au cours du CSE, les élus CFDT ont renouvelé leur position : l'adhésion à la restauration mutualisée qui permet aux salariés de SCE, au même titre que tous les autres salariés d'Orange SA, de déjeuner sur leur site ou à proximité pour moins de 6€ et de recevoir des titres restaurant selon le nombre de jours à l'avenant télétravail.

## Plus il y a de flou, moins il y a de RI

### La direction cache le Règlement Intérieur (RI) aux salariés de SCE.

Le RI reste le plus souvent cette liasse de feuilles agrafées, punaisées et oubliées sur un tableau en liège au bout du couloir. Ce document contient pourtant les consignes régulant la vie au travail. Il tient lieu de base en cas de contentieux entre un salarié et son employeur. Il est donc important pour tous les salariés SCE de pouvoir s'y référer facilement.

Au cours du dernier CSE, la direction a décidé de mettre à jour le RI de SCE pour se conformer aux derniers textes légaux. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, le RI de toute entreprise doit mentionner les dispositifs applicables à la protection des lanceurs d'alerte.

La direction s'est contentée d'un service minimum en indiquant seulement l'existence du dispositif de lanceur d'alertes.

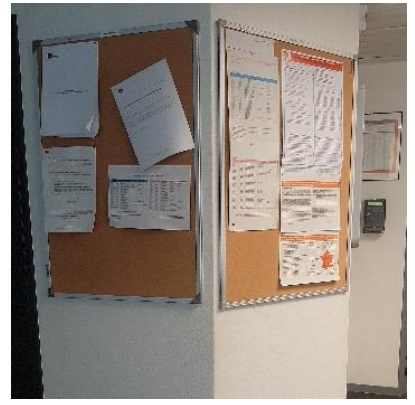
**Les élus CFDT ont relevé que le RI ne contenait pas de description claire du processus pour lancer une alerte, ni du processus suivi par l'entreprise pour la traiter.**

De plus, il apparaît clairement que certains articles ont besoin de mise à jour comme le montre la référence à des comités qui n'existent plus.

Enfin et surtout, la CFDT a souligné la quasi-impossibilité d'accéder en ligne à une version à jour du RI de SCE.

**Les élus CFDT ont demandé un dépoussiérage du règlement intérieur, avec sa mise à jour selon les évolutions législatives et surtout qu'il soit enfin accessible à tous les salariés.**

**Concernant les lanceurs d'alertes, la CFDT est membre fondateur de la Maison des lanceurs d'alertes, elle œuvre sur [le sujet depuis plus de 20 ans](#) et continue d'avancer [des propositions](#).**



## Opération Tetris pour OCB et OCEAN à Stadium

### Encore une succession de déménagements et de densification

Depuis plusieurs mois les déménagements chez SCE se succèdent à Saint-Denis. Après le déménagement de 145 personnes de DGC et OBS IT vers le site de Cœur Défense, voilà un nouveau dossier en CSE pour l'arrivée sur Stadium des salariés ex-OCB de Boulogne et Montreuil, ainsi que de la filiale d'OCEAN de Clichy, fin avril 2023.

Comme pour les autres projets immobiliers, la direction impose à tous les salariés un aménagement en environnement dynamique. Ce projet n'est qu'une première étape avant la généralisation des environnements dynamiques sur tout le site de Stadium avec le projet « Enchanter Stadium ».

Une question se pose : où est l'enchantement pour les salariés SCE ? Pour la CFDT les environnements dynamiques et le travail hybride ont un impact sur la qualité et les conditions de vie au travail en générant des modifications dans l'organisation des collectifs de travail.

**Vos élus seront vigilants sur la prise en compte des organisations collectives, des situations individuelles et des besoins spécifiques.**

EPREUVE :  
LE SPRINT EN MODE FLEX-OFFICE !



## #PartoutPourTous

**Qui est le mieux placé pour défendre les collègues de SCE ? C'est vous !**

**Vous voulez faire partie d'un collectif dynamique, cliquez ici -> [pour rejoindre la CFDT...](#)**

**Tous les élus CFDT restent mobilisés pour vous défendre !! N'hésitez pas à motiver vos collègues à s'abonner à nos publications. Vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse [cfdt.sce@orange.com](mailto:cfdt.sce@orange.com), nous répondrons toujours à vos sollicitations.**